



# CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

Entre le Collège Jules Ferry,  
l'Académie de Grenoble et le Département de la Savoie

2018 - 2022



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



LE DÉPARTEMENT



## PRÉAMBULE

### **Un contrat d'objectifs tripartite pour favoriser le parcours de réussite de chaque élève dans son territoire.**

En Savoie, les autorités académiques compétentes en matière d'éducation et le Département s'associent dans le cadre de la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République, pour définir leurs priorités partagées dans le respect de leurs compétences respectives et contribuer, par une coopération renforcée, aux orientations et aux chantiers engagés au service de la réussite des élèves.

Parmi les bénéfices attendus de ce partenariat, sera privilégiée la convergence des politiques publiques, laquelle reposera sur des objectifs partagés et des engagements pour les atteindre.

Les parties entendent ainsi promouvoir une innovation et une autonomie des établissements, adaptées aux publics et aux multiples enjeux du système éducatif. Le contrat d'objectifs devient alors tripartite.

**Outil de partenariat et de pilotage stratégique** des collèges, il permet de conforter le dialogue entre l'établissement, l'autorité académique et la collectivité territoriale de rattachement. Il favorise la démarche de projet au service de la réussite des élèves dans le cadre de politiques éducatives concertées et convergentes.

Dans l'établissement, le contrat d'objectifs tripartite est **un outil de pilotage pédagogique et éducatif, construit et partagé avec les équipes**. Véritable feuille de route, il constitue un processus réflexif collectif, qui place au cœur de sa réflexion la réussite de chaque élève, et qui s'appuie sur une logique de dialogue et de concertation avec les équipes, dans le bassin, avec l'institution, avec la collectivité.

Conformément à la convention cadre signée le 3 février 2017 entre le président du département et le directeur académique des services de l'éducation nationale, le contrat est signé entre l'établissement, l'autorité académique et le Département de la Savoie pour une durée de quatre ans.

Il comprend un diagnostic, deux à quatre objectifs, des leviers stratégiques, des mesures d'accompagnement et des indicateurs de réussite (circulaire 2015-004 du 14-01-2015, BO n°3 - 2015).

## 1 - DIAGNOSTIC

Chaque établissement dispose d'un **dossier d'aide à l'auto-évaluation** qui regroupe les principaux indicateurs communs de l'établissement. Il servira de base à l'élaboration du diagnostic par le collège, qui sera partagé lors de la phase de dialogue entre les trois parties. Le diagnostic met en exergue les éléments de contexte, les points d'appui et d'amélioration, à partir desquels seront dégagés la problématique de l'établissement et des axes de progrès.

### 1/ Eléments de contexte : caractéristiques de l'établissement, du public accueilli et inscription territoriale

#### D'un point de vue de la population scolaire :

Le collège Jules ferry est situé en légère périphérie du centre-ville et proche d'un quartier populaire de Chambéry (le Faubourg Montmélian) et accueille majoritairement une population urbaine. On note une augmentation régulière des effectifs ces dernières années, la barre des 600 élèves devrait être dépassée à la rentrée prochaine. Le taux d'attractivité est en progression mais il reste encore très fragile et la « bonne » image du collège est encore à travailler. L'hétérogénéité est bien le maître mot pour un établissement qui se caractérise par la diversité de sa population scolaire. Trois groupes de population peuvent être globalement identifiés : les « élèves extérieurs à Chambéry » venant des communes limitrophes (Barberaz-Montagnole) issus de CSP plutôt favorisées, les élèves venant des deux quartiers « populaires » de proximité (Joppet/Bellevue) issus de CSP plutôt défavorisées et une population issue du secteur proche « Rue du Faubourg Montmélian » davantage caractérisée par une certaine paupérisation et une population véritablement allophone grandissante. Vient s'ajouter un effectif minoritaire, la quinzaine d'élèves sous statut dérogatoire qui intègrent le dispositif d'accueil d'Enfants à Haut Potentiel (EHP).

A noter tout de même, que les CSP défavorisées restent inférieures à la moyenne Académique et en diminution depuis 3 ans. Cependant, le taux de boursiers est lui légèrement supérieur à la moyenne départementale ce qui confirme l'hypothèse d'une partie de la population scolaire du collège en (grande) précarité.

#### D'un point de vue des résultats :

Le taux de réussite au DNB est de 81,2%(série collège) pour une moyenne départementale de 91,8% soit inférieure de 10 points. Parallèlement, on constate une augmentation régulière des candidats au CFG (environ 10% à 11% des élèves de 3<sup>ème</sup>). L'écart entre taux de réussite au Dnb et taux de réussite des Csp défavorisées en net progrès depuis 3 ans pour s'approcher de la moyenne académique. Le taux d'orientation en fin de 3ème vers la 2de GT est de 56,9 % pour une moyenne départementale de 69,7 % mais demeure inférieur aux souhaits des familles. Enfin, on note la bonne réussite post 2<sup>nd</sup> avec quasiment pas de redoublement ni en 2gt ni en 2 pro.

Les élèves ayant du retard en 6ème sont d'un taux inférieur au département et à l'académie mais, paradoxalement, le constat confirmé par les évaluations nationales numériques montre un nombre d'élèves en difficulté croissant.

#### D'un point de vue de l'équipe éducative :

On assiste depuis 3 ans à un renouvellement des enseignants avec des départs en retraite, des mutations. Nombre de ces enseignants qui ont quitté l'établissement étaient « installés » depuis de nombreuses années (plus de 10 ans). Nous assistons donc à un renouvellement signe de « nouveau souffle » mais aussi à un rajeunissement de la population enseignante. Maintenant, la majorité, des enseignants souhaitent plutôt rester dans l'établissement : aucune demande de mutation pour la rentrée prochaine.

### 2/ Points d'appui et d'amélioration

D'un point de vue du climat scolaire : L'hétérogénéité, la diversité d'origine sociale, culturelle et économique de nos élèves n'a plutôt pas d'incidence négative pour la vie de l'établissement : le climat scolaire général est plutôt serein dans le collège à l'image des données positives de la dernière enquête CIVIS. Force est donc de constater que la grande mixité sociale et culturelle semble fonctionner et représente donc un point d'appui non négligeable.

D'un point de vue pédagogique : les enseignants s'estiment parfois assez démunis. L'hétérogénéité des profils de nos élèves met en difficulté les professeurs. Dans une même classe, il peut y avoir de l'excellence, de l'échec scolaire, des allophones, des « Dys », des EHP, des Emile, des CSP favorisées ou au contraire

défavorisées, des demandeurs en appétence scolaire et des décrocheurs présents, etc. De même, encore trop d'élèves sont en grande difficulté dont une partie en décrochage progressif de plus en plus tôt dans la scolarité. Un déficit de travail dans les apprentissages grandissant est constaté. Cependant, il n'y a pas de découragement généralisé et a *contrario*, une certaine « combativité » face aux difficultés des élèves avec une volonté de les aider, les accompagner et parfois les porter. Les enseignants sont demandeurs face aux difficultés scolaires des élèves et font mutuellement force de propositions. Ils s'inscrivent bien dans les dispositifs d'accompagnement (suivi personnalisé, AP, aide aux devoirs, soutien scolaire, prise en compte de la diversité) mais semblent manquer d'efficacité au regard des résultats obtenus. La volonté générale est donc partagée de « réfléchir ensemble » ce qui est un point positif et un axe de progrès. Cependant, les profils et équipes d'enseignants sont très différenciés avec encore peu de cohésion pédagogique avec des positionnements de professeurs très clivants. On perçoit une tension latente encore existante dans l'équipe enseignante. Même si on peut se féliciter d'une convivialité qui « reprend », une volonté d'entente cordiale, le point à améliorer maintenant est de dépasser des clivages encore importants dans les équipes, clivages qui ont bloqué jusqu'à maintenant le dialogue pédagogique. On ressent un réel besoin de renouer avec des réels temps d'échange afin de définir un consensus partagé autour d'une politique pédagogique. La réforme du collège, le travail autour du renouvellement du contrat ont posé les bases d'une réflexion renouvelée. Enfin, les rapports avec l'équipe de direction sont cordiaux et constructifs, ce qui permet de réels dialogues et échanges et une écoute mutuelle. En termes de pilotage pédagogique, l'intention est forte de clarifier la politique au collège Jules Ferry et de partir sur une réelle mise en perspective pluriannuelle.

### **3/ Problématique de l'établissement et axes de progrès**

La problématique générale peut être résumée ainsi : « **En vue d'une orientation réussie et choisie, dans un contexte de grande hétérogénéité, comment accompagner tous les élèves de façon continue et différenciée (voire individualisée) sur un parcours de réussite scolaire ?** »

**En termes de performance scolaire « brute »**, les résultats au DNB ne sont pas satisfaisants. Beaucoup d'élèves en 3ème arrivent avec un niveau de compétence trop fragile (voire insuffisant). De même, la réalité en termes de résultats au DNB est tronquée : en moyenne 15 candidats passent le CFG et ne se présentent pas au DNB. La réussite réelle de nos élèves au DNB serait sans doute presque inférieure de 10% si ces élèves se présentaient ! Plusieurs facteurs expliquent ce constat :

- Les élèves allophones arrivés au collège dans les 3 ans pour certains depuis moins d'un an ne sont pas en « capacité » de passer le DNB (parfois 4 ou 5 élèves issus du dispositif UPE2A).
- Des élèves repérés fragiles depuis plusieurs années, avec le « palier 2/cycle 3 » déjà non validé ne parviennent pas à combler leurs lacunes.
- Des élèves décrocheurs de plus en plus tôt avec forte démotivation dès la 4ème voire la 5ème.
- Une corrélation forte entre notre population CSP défavorisée et l'échec et/ou la non présentation au DNB: les élèves allophones issus du dispositif UPE2A + élèves fragiles et/ou très fragiles sont ceux issus des CSP défavorisées. Donc même si l'écart taux de réussite au DNB des CSP défavorisées est en progrès, il est lui aussi tronqué car ces élèves « basculent » sur le CFG.

**En ce qui concerne l'orientation**, il y a sans doute une « orientation implicite » en seconde vers des perspectives pour la filière générale sans penser particulièrement à la filière technologique. On sous-estime alors peut-être la capacité de nos élèves « moyens moins » à réussir au lycée. Il est certain qu'une information / formation autour des attendus en filière technologique est à développer.

L'équipe enseignante est interpellée sur le fait que les 6èmes arrivent avec peu de retard en 6ème mais le niveau semble baissé sérieusement... Une étude plus approfondie en partenariat avec les PE est à mener : l'écart en termes d'exigences entre le collège et le CM2 est-il grandissant ?

Enfin, le décrochage de plus en plus précoce inquiète les enseignants qui se sentent démunis dans un « collège unique » à redéfinir ? Quel sens à donner pour la poursuite en 5ème/4ème/3ème pour des attendus « programmes » en total inadéquation avec le niveau réel de certains élèves ?

#### **Les axes de progrès attendus peuvent se décliner ainsi :**

- Faire mieux réussir nos élèves au DNB
- Permettre à nos élèves défavorisés d'atteindre le niveau attendu au DNB (acquisition Niveau Cycle 4)

- Améliorer l'efficacité de nos dispositifs d'accompagnement et d'aide personnalisée des élèves en (grande) difficulté.
  - Changer le référentiel (implicite) d'orientation vers la 2de GT.
  - Aider au plus tôt les élèves repérés en difficulté en 6<sup>ème</sup> pour réduire le décrochage de plus en plus précoce.
-

## 2 - OBJECTIFS STRATÉGIQUES

*L'apprenant est au centre du contrat. Ainsi, les objectifs sont centrés sur les élèves accueillis au sein de l'établissement.*

*Les partenaires identifient et priorisent deux à quatre objectifs stratégiques pédagogiques et éducatifs.*

*En cohérence avec le projet d'établissement, ces objectifs doivent satisfaire aux orientations nationales et académiques. Ils intègrent les spécificités locales et le projet éducatif porté par la collectivité de rattachement. Ils doivent tenir compte des besoins et de la spécificité de l'établissement.*

➤ **Objectif 1 : Assurer une équité scolaire pour la réussite de tous, notamment celle de nos élèves les plus fragiles**

L'équité traduit la « disposition de l'esprit consistant à accorder à chacun ce qui lui est dû » et renvoie au double principe d'égalité des chances et celui d'inclusion. Dans le contexte d'hétérogénéité du collège Jules Ferry, il s'agit de mettre en oeuvre tout un dispositif pédagogique pour permettre à chacun de nos élèves de rester sur un parcours de réussite. L'appartenance à un groupe ne doit pas l'handicaper. Dans un idéal d'inclusion, il s'agit de réduire en particulier l'échec scolaire, pour parvenir à une intégration de tous les élèves dans leur diversité. Plus qu'un objectif de résultats, c'est un objectif de moyens.

➤ **Objectif 2 : Instaurer pour chaque élève un parcours scolaire différencié et adapté en cycle 4 par une meilleure implication dans le Parcours Avenir, en vue d'une orientation réussie.**

Cet objectif s'inscrit dans le cadre d'acquisition du socle commun, de connaissances, de compétences et de culture en lien avec les programmes du collège et s'ancre dans les enseignements disciplinaires. Il doit permettre à l'élève d'acquérir les compétences et connaissances suffisantes pour se projeter dans l'avenir et faire des choix d'orientation éclairés. Il doit permettre à l'élève de mieux se connaître, valoriser ses points forts et le faire progresser sur ses points faibles.

➤ **Objectif 3 : Créer les conditions propices au travail et aux apprentissages dans et hors de la classe**

Cet objectif a pour but d'améliorer les relations entre élèves au sein de la classe. Encore trop souvent, des ambiances de classe délétères, des tensions, de l'agressivité verbale, des sentiments d'exclusion, des formes de harcèlement, dégradent de manière insidieuse et durable, le climat de travail et nuisent aux apprentissages. Il s'agit par cet objectif de placer l'élève dans des conditions lui permettant de travailler et d'apprendre dans un contexte apaisé et serein.

### 3 - LEVIERS STRATÉGIQUES

*Les leviers stratégiques reposent sur les politiques éducatives partagées par l'Etat et le Conseil Départemental de la Savoie.*

*Pour l'établissement, les équipes décrivent les leviers sur lesquels elles souhaitent agir pour atteindre les objectifs stratégiques.*

#### **Leviers transversaux**

- Produire et mettre en oeuvre des pédagogies qui donnent une place essentielle à la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines.

« La maîtrise de la langue française joue un rôle crucial dans la réussite scolaire et l'insertion professionnelle et sociale des enfants et des jeunes ; son apprentissage par chacun doit être encouragé très tôt et renforcé tout au long de la scolarité, en fonction des besoins identifiés » [...] conduire tous les élèves vers la maîtrise de la lecture et de l'écriture [...]

#### **Objectif 1 : Assurer une équité scolaire pour la réussite de tous, notamment celle de nos élèves les plus fragiles**

- Repérer le plus tôt possible, la nature des difficultés des élèves fragiles arrivant en 6ème , par un stratégie d'évaluation diagnostique systématique.

Il s'agit notamment d'utiliser au mieux les évaluations nationales numériques, optimiser le suivi via le LSU, optimiser les documents "passerelles" CM2-6ème pour les élèves à besoins particuliers.

- Maintenir, étendre et développer pour tous les élèves en difficultés les protocoles d'accompagnement déjà utilisés pour les élèves à profils particuliers (EHP, UPE2A, DYS, décrocheurs etc.)

Il s'agit d'essayer les "bonnes pratiques" et généraliser les mises en oeuvre de suivi réservés jusqu'à maintenant aux élèves à besoins particuliers à tous les élèves en grande difficulté scolaire et/ou en décrochage.

- Engager les élèves dans l'usage autonome d'outils numériques leur permettant de consolider leurs apprentissages

Il s'agit d'utiliser le numérique comme un levier pédagogique et éducatif pour étayer les apprentissages disciplinaires et transversaux afin de favoriser la réussite des élèves.

#### **Objectif 2 : Instaurer pour chaque élève un parcours scolaire différencié et adapté en cycle 4 par une meilleure implication dans le Parcours Avenir, en vue d'une orientation réussie.**

- Construire avec l'élève un parcours individualisé de formation pluriannuel

Il s'agit d'élaborer des parcours de formation spécifiques notamment pour les élèves décrocheurs. L'équipe pédagogique prend en charge collectivement les élèves concernés afin de les (re)mobiliser dans leurs apprentissages

- Valoriser les progrès et les réussites des élèves pour donner du sens à leur scolarité et limiter le décrochage

Il s'agit de considérer l'élève dans une vision globale et pas uniquement à l'aune de ses résultats scolaires. Il s'agit de valoriser ses compétences pas seulement disciplinaires et de développer une meilleure connaissance de soi.

- Elaborer un Parcours Avenir explicite pour chaque élève

Il s'agit de construire pour l'élève à chaque étape de sa scolarité au collège son parcours d'information d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel en vue de son orientation de fin de 3<sup>ème</sup>.

---

**Objectif 3 : Créer les conditions propices au travail et aux apprentissages dans et hors de la classe**

- Développer le sentiment d'appartenance par des projets pédagogiques fédérateurs

Il s'agit de développer sur chaque niveau des actions de cohésion et d'intégration via notamment l'élaboration de projets de classe interdisciplinaires

- Affirmer la classe comme un lieu de travail par la construction de la posture d'élève

Il s'agit, par une réflexion en équipe pédagogique, de définir les acquisitions attendues en termes d'attitude, d'habitudes, d'attention, de concentration et de soins etc. Il s'agit de construire avec lui les savoir-être propices aux apprentissages.

- Affirmer le collège comme un lieu de vie citoyenne, culturelle et artistique au cœur d'un territoire

Il s'agit de placer l'élève comme acteur dans la vie du collège. En jalonnant de façon claire et explicite son engagement dans ses parcours citoyen, culturel et artistique, par des actions menées en collaboration avec des partenaires extérieurs, l'élève s'inscrit alors et se reconnaît dans un territoire et un environnement spécifique.

#### 4 - LES INDICATEURS

Les indicateurs permettront d'apprécier la réalisation des objectifs fixés dans le contrat. Ils comprennent une valeur initiale et une valeur cible

➤ **Objectif 1 : Assurer une équité scolaire pour la réussite de tous, notamment celle de nos élèves les plus fragiles**

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Valeur ajoutée de validation de l'objectif "comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral" du domaine 1 du SCCC de la 6ème à la fin 4ème	0	25 %
% d'élèves « en valeur absolue » ayant obtenu le DNB et/ou DNB PRO	70	90
Ecart du taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisées (en points)	8.9	7 (valeur départementale)

Valeur ajoutée de validation de l'objectif "comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral" du domaine 1 du SCCC de la 6ème à la fin 4ème [indicateur local]

Description de l'indicateur : Il s'agit de mesurer l'efficacité des mesures d'accompagnement, d'aide personnalisée pour les élèves identifiés en grande difficulté dans la maîtrise de la langue française

Pertinence : Actuellement, environ 30% des élèves de 6ème ont une maîtrise insuffisante ou fragile de la langue française. Ce taux est le même en fin de 4ème.

% d'élèves « en valeur absolue » ayant obtenu le DNB et/ou DNB PRO [indicateur local]

Description de l'indicateur : Il s'agit de mesurer le nombre total d'élèves qui présentent et réussissent le DNB

Pertinence : Actuellement environ 10 à 15 % des élèves ne se présentent pas au DNB soient absents et/ou sur le CFG.

Ecart du taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisées (en points)

Pertinence : Dans l'optique de présenter plus de candidats au DNB et moins au CFG, l'objectif est de maintenir cet écart égal au taux académique.

➤ **Objectif 2 : Instaurer pour chaque élève un parcours scolaire différencié et adapté en cycle 4 par une meilleure implication dans le Parcours Avenir, en vue d'une orientation réussie.**

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Ecart entre choix des familles et décision d'orientation en 2de GT	- 5.5	- 1
% d'élèves ayant obtenu leur 1er voeu d'orientation	84.5	90
Taux d'accès 3ème vers 2nde GT	54	65(valeur académique)
% de parcours formalisés sur l'application FOLIOS	0	75

Ecart entre choix des familles et décision d'orientation en 2de GT [indicateur local]

Description de l'indicateur : Il s'agit de mesurer l'adéquation entre les propositions d'orientation du collège et le voeux des familles

Pertinence : Actuellement, l'écart entre le choix des familles et la décision d'orientation à l'issue du conseil de classe est encore trop importante signifiant une orientation non choisie.

% d'élèves ayant obtenu leur 1er voeu d'orientation [indicateur local]

Description de l'indicateur : Il s'agit de mesurer la pertinence des voeux des familles au regard des contraintes d'orientation notamment dans la voie professionnelle.

Pertinence : Actuellement, des élèves se retrouvent sans affectation à l'issue du "1er tour" (environ 10% en 2017)

Taux d'accès 3ème vers 2nde GT

Pertinence : Le taux du collège est inférieur au taux académique et départemental

% de parcours formalisés sur l'application FOLIOS [indicateur local]

Description de l'indicateur : Il s'agit de mesurer l'utilisation de l'outil Folios

Pertinence : Actuellement, outil non déployé.

➤ **Objectif 3 : Créer les conditions propices au travail et aux apprentissages dans et hors de la classe**

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Nombre annuel de mise en garde "Comportement" aux conseils de classe	190	140
politique culturelle	Non formalisé	Formalisé et identifié par l'élève
construction du parcours citoyen	Non formalisé	Formalisé et identifié par l'élève
Nombre annuels de signalements harcèlement ou apparentés (conflits relationnels entre pairs)	25	14
Nombre de médiateurs élèves (médiation par les pairs)	0	30

Nombre annuel de mise en garde "Comportement" aux conseils de classe [indicateur local]

Description de l'indicateur : Il s'agit de mesurer par le biais des conseils de classe, le nombre d'élèves "perturbateurs" dans les classes qui nuisent à leurs propres apprentissages et ceux des autres (posture et attitude d'élève non-acquises)

Pertinence : Le taux reste globalement constant et concerne les mêmes élèves d'une année sur l'autre.

politique culturelle

Pertinence : Formalisation du PEAC sur 4 ans par la définition des actions et projets par niveau et pour chaque élève

construction du parcours citoyen

Pertinence : Formalisation du parcours citoyen sur 4 ans par la définition des actions et projets par niveau et pour chaque élèves

Nombre annuels de signalements harcèlement ou apparentés (conflits relationnels entre pairs) [indicateur local]

Description de l'indicateur : Il s'agit de mesurer le nombre de signalements d'élèves en difficultés et/ou en conflits avec un ou plusieurs camarades de classe et qui nécessitent une médiation ou une interventions d'un adulte (professeur principal, CPE ou direction).

Pertinence : On constate une inflation grandissante des cas de "harcèlements" ou conflits au sein des classes notamment en 6ème.

Nombre de médiateurs élèves (médiation par les pairs) [indicateur local]

Description de l'indicateur : Suite de la mise en place de la formation à la médiations par les pairs

Pertinence : Actuellement, malgré deux stages de formation des adultes aucun élève n'est encore formé et reconnu comme médiateur.

## 5 - ACCOMPAGNEMENT (AUTORITÉ ACADÉMIQUE ET DÉPARTEMENT)

Chaque partie identifiera et formalisera les accompagnements possibles ainsi que leurs conditions de mise en œuvre pour aider l'établissement à atteindre les objectifs fixés.

### Autorité académique

#### ➤ Préambule

La dotation globale allouée au collège est fonction des effectifs et de la carte des formations spécifiques de l'établissement. Elle se décline en heures poste (HP), heures supplémentaires année (HSA) et en indemnités pour missions particulières (IMP). L'ensemble des moyens ainsi délégués doit permettre de conforter les choix effectués par l'établissement en mobilisant sa marge de manœuvre.

- L'accompagnement des équipes à la mise en œuvre du contrat a été élaboré :
  - en s'appuyant sur les éléments d'analyse issus du dialogue stratégique et du dialogue de validation statuant sur le projet de contrat
  - lors du conseil de conseil de contractualisation d'accompagnement.

#### ➤ Formation

La FTLV propose à l'établissement de planifier sa stratégie de formation sur les 4 ans du contrat et de demander des Formations d'Initiatives Territoriales (FIT) dans les 4 axes de culture commune :

- Faire réussir tous les élèves
- Numérique et innovation
- Valeurs de la république
- Ouverture sur le monde

Au regard des objectifs et leviers stratégiques, ainsi que des demandes formulées, les thèmes des formations identifiés sont :

- Hétérogénéité : **Diversifier ses pratiques**
- Continuité des parcours : **orientation des élèves – parcours avenir liaisons – intercycles**
- Ecole bienveillante : **climat scolaire**

- Souhaiterait entrer dans le dispositif « apprenance »
- 

D'autres thèmes de formation peuvent également être demandés pour répondre aux différents besoins de l'établissement pendant la durée du contrat.

#### ➤ Expertise conseil

Suivi IA IPR référent des différents dispositifs, analyse de la plus value apportée

#### ➤ Expertise conseil

Projet art et culture

Suivi particulier Eps et ouverture de la section volley ball

### Collectivité de rattachement

#### ➤ Conseil départemental :

Le Département pourra intervenir sur deux plans dans l'accompagnement des collèges :

1. **Sur ses prérogatives en termes de gestion des bâtiments, des agents et de la restauration et de l'hébergement scolaires.**

A ce titre, la réflexion continue de se construire avec l'implication et l'accompagnement des établissements pour faciliter le passage d'une logique de guichet à une logique de niveau de service. Il s'agit, à terme de

mutualiser les moyens de maintenance avec le TDL et de mettre en œuvre des niveaux de service pour l'entretien ménager avec l'intervention possible d'entreprises pour les missions les plus lourdes.

---

**1. Sur des politiques volontaristes éducatives au travers d'une offre riche sous forme d'appels à projets:**

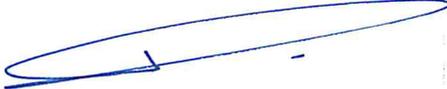
- i. culturelle, artiste au collège, résidence d'artiste, accès aux spectacles...
  
- i. éducation physique et sportives au travers du soutien à la réalisation des cycles d'enseignement de qualité
  
- i. pluridisciplinaire avec les deux plans montagnes et nautiques
  
- i. informatique en proposant un accès aux outils pour favoriser de nouvelles façons d'enseigner (tablettes, ENT...)
  
- i. jeunesse et citoyenneté avec le CDJ (conseil départemental jeunes) et également une réflexion partagée sur l'éducation développement durable.

Ces accompagnements sont cependant conditionnés d'une part, au vote annuel du budget du Département et d'autre part, à toute évolution des politiques départementales.

### 6 - DURÉE ET SIGNATURE DU CONTRAT

Ce contrat prend effet à partir du 1er septembre 2018 (ou à la date de la dernière signature si elle est ultérieure). Il expire à la date du 31 août 2022. Il est procédé à un bilan intermédiaire entre les parties à mi-parcours.

Ce contrat d'objectifs est établi et signé en quatre exemplaires originaux.

<p>A Chambéry, le 6/11/2018</p> <p>Le chef d'établissement</p> 	<p>A Chambéry, vu le .....</p> <p>L'Inspecteur d'Académie Directeur Académique des services de l'Education nationale de la Savoie</p>  <p>Frédéric GILARDOT</p>
<p>A Grenoble, le 14-1-2019</p> <p>La Rectrice de l'académie de Grenoble</p>  <p>Fabienne BLAISE</p>	<p>A Chambéry, le .....1-0-MAI 2019</p> <p>Le Président du conseil départemental de la Savoie</p> <p>Pour le Président et par délégation,</p>  <p>Marie-Claire BARBIER Hervé GAYMARD Vice-Présidente</p>